



ASSOCIATION DES ARTISANS
LAPIERS & MURAILLERS
DE BOURGOGNE

— PRESENTE —

” Pierres qui roulent... ”

Le Médialithe



« Les pierres parlent à ceux qui savent les entendre. » Anatole France

« Pierres qui roulent... » Saison 15 / La notion de savoir-faire

Un savoir-faire qualifié et certifié



PHOTO : Bill Noble, artisan bâtisseur à pierre sèche de la DSWA et membre du jury note un ouvrage réalisé durant l'examen du CQP niveau 3 à l'Espinassier. Crédit photo : association ABPS.

La création d'un système de qualification français pour les techniques de construction en pierre sèche participe à la reconnaissance du métier ainsi qu'au développement et à la visibilité de la filière. Avec la recherche scientifique sur la résistance des murs et l'homologation des règles professionnelles pour la pierre sèche, c'est aussi un élément structurant pour la création d'une garantie décennale spécifique pour ce métier. De plus en plus de bâtisseurs professionnels souhaitent se qualifier, pour promouvoir leurs compétences dans un marché national actif et en expansion.

Il existe aujourd'hui deux qualifications reconnues au niveau national par la filière du bâtiment et des travaux publics concernant les techniques de construction en pierre sèche, les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) niveau 2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche » et niveau 3

« Compagnon professionnel en pierre sèche ». Ces qualifications correspondent aux indices dans la convention nationale du BTP. La plus récente, le CQP 3 « Compagnon » a été homologuée par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics (CPNE BTP) en octobre 2014 à Paris. Ce deuxième niveau de qualification est la suite du CQP 2 « Ouvrier professionnel en pierre sèche », qui a lui-même été renouvelé pour 5 ans en décembre 2013, suite à un premier bilan positif validé par les CPNE BTP. L'inscription du CQP N2 au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) est actuellement à l'étude.

Ces deux qualifications ont été élaborées par des bâtisseurs professionnels du Languedoc-Roussillon, d'Auvergne et de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, au sein de la commission « Formation et Qualification » pilotée par l'association « Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches » (ABPS)*, en partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment du Gard (FFB 30) et la FFB nationale. Deux voyages d'étude en Grande Bretagne coordonnés par l'association ABPS en 2007 et 2010, ont permis de comprendre le fonctionnement du seul système de qualification nationale existant à cette époque, celui élaboré par « The Dry Stone Walling Association of Great Britain » (DSWA), et de transférer et adapter ce système aux exigences et au contexte du marché français. Pour la création du niveau 2, ABPS a invité les associations « Muraillers de Provence », « La Confrérie des Bâtisseurs de Nîmes » et la Chambre de Métiers de Vaucluse à participer aux travaux et aux voyages.

Le CQP N2 atteste des compétences de base (pose correcte des fondations, construction du mur de soutènement avec partie supérieure à double parement, chaîne d'angle, couronnement...). Il peut être passé en schiste, calcaire, granit et grès et se déroule sur 3 jours, avec un temps défini entre 17 et 21 heures selon la pierre choisie pour l'épreuve. Un examen oral devant le jury atteste des connaissances générales du candidat concernant ce mode constructif.

Le CQP niveau 3, très technique, s'adresse aux bâtisseurs confirmés ayant déjà le niveau 2 et de l'expérience en entreprise ensuite. Il peut être considéré comme un niveau d'expertise en ce qui concerne les compétences pratiques, et demande au bâtisseur de maîtriser plusieurs types et appareillages de pierres (opus assisé et opus incertum), et des éléments techniques particuliers (plan incliné, mur courbe, queue de billard...), en plus des

mises en œuvre d'angles et de marches d'escalier. Cette épreuve comprend également une partie écrite, basée sur la création d'un plan à l'échelle de l'ouvrage à bâtir, avec un descriptif quantitatif et qualitatif. Le CQP N3 se déroule sur 4 jours (environ 30 heures). La grille d'évaluation et plusieurs ouvrages ont été testés lors d'une épreuve expérimentale à l'Espinassac en Cévennes en octobre 2013 avec un regard extérieur apporté par deux maîtres artisans, chefs examinateurs de la « Dry Stone Walling Association of Great Britain », William Noble et Andy Loudon. L'association ABPS a également invité Paul Arnault (84) à participer à titre personnel comme membre du jury expérimental CQP N3. Ce travail d'ingénierie et d'expérimentation a été financé par la Région Languedoc-Roussillon et le Fonds Social Européen (FSE). Des premières évaluations pour ce niveau ont été mises en place pour des candidats libres dès le printemps 2015, à l'Ecole Professionnelle de la Pierre Sèche à l'Espinassac en Cévennes, où une plate-forme nationale de formation et de qualification a été créée.

ABPS a la charge au niveau national de coordonner les épreuves des CQP « pierre sèche », niveaux 2 et 3. Le système français CQP exige d'avoir un jury composé de quatre membres professionnels, issus du monde du BTP et qui représente le monde de l'entreprise (2 employeurs et 2 salariés). A chaque évaluation, ABPS forme un nouveau membre du jury et pour le CQP N2, 22 membres du jury sont désormais habilités. Elle a également élaboré un référentiel de formation pour le CQP niveau 2, utilisé et affiné chaque année depuis 2009 en Cévennes lors d'une formation CQP « Ouvrier professionnel en pierre sèche » (aujourd'hui 8 stagiaires) et pour le CQP niveau 3 « Compagnon », pour lequel une deuxième formation qualifiante est actuellement en cours en Cévennes pour 6 stagiaires. Ces actions sont financées par la Région Occitanie dans le cadre de la formation professionnelle continue.

C'est un système qui commence à essaimer sur le territoire national (Haute-Marne, Alpes de Hautes Provence, Corse ...) ABPS accompagne sur demande des centres souhaitant mettre en place cette formation, par transfert d'expérience. Des épreuves sont délocalisées depuis 2011 en partenariat avec les organismes et les territoires qui le souhaitent.

Aujourd'hui, 126 personnes ont été reçues au CQP N2, issues de 28 départements différents de France (7 régions) ainsi que de la Belgique, de la Grande Bretagne et de l'Espagne. Le taux de réussite à l'épreuve de ce niveau est de l'ordre de 78%. 9 personnes sont aujourd'hui qualifiées en CQP N3 « Compagnon », issues de 4 départements (3 régions). Le taux de réussite pour ce niveau est de 69%. Une liste de personnes qualifiées, tenue à jour, est disponible sur demande auprès de l'association ABPS qui occupe un rôle d'observatoire pour les autorités régionales et nationales.

Au niveau européen, les qualifications françaises ont également trouvé une résonance. Entre 2012 et 2014, l'association ABPS a piloté et coordonné un partenariat européen regroupant des organismes concernés par la pierre sèche en Italie, Espagne, Grande Bretagne et France. Ce travail a été financé dans le cadre des fonds européens « Leonardo da Vinci ».

Six visites ont eu lieu tout au long de cette action, chez les partenaires des différents pays. Un objectif majeur du projet était de faciliter des rencontres entre bâtisseurs, permettant des échanges techniques et l'initiation d'un réseau européen professionnel. Les ateliers "sharing walling" constituaient un élément de chaque visite, l'opportunité de travailler côte à côte, « d'apprendre en faisant », et un lexique de termes techniques et pratiques en quatre langues a été élaboré durant ces échanges. Le projet a été utilisé comme un tremplin de développement pour certaines régions avec des conférences sur la pierre sèche et des démonstrations. Les coordinateurs ont également échangé sur les dispositifs de formation et de qualification de chaque pays pour comparer les meilleures pratiques, apprendre des expériences de chacun et développer des idées nouvelles. Un référentiel commun pour une formation d'initiation de 5 jours a été élaboré et traduit dans les quatre langues. Les résultats du projet incluent un documentaire, un lexique multilingue, un référentiel de formation et des courts-métrages des visites. Ils sont disponibles sur le site web de l'action qui a été créé pour diffuser les résultats : <https://sites.google.com/site/sharingdrystonewalling>.

Par ailleurs, les partenaires ont missionné un cinéaste pour créer un documentaire sur le thème du métier de bâtisseur en pierre sèche en Europe aujourd'hui. Sous-titré par chaque partenaire, ce documentaire est aujourd'hui projeté dans des conférences, des écoles et des collèges pour promouvoir le métier et encourager les jeunes à se former. L'autre résultat a été la création d'un réseau européen de professionnels. Certains bâtisseurs ont travaillé ensemble, fourni les coordonnées d'autres bâtisseurs à des clients potentiels, et tissé des relations d'amitié. Trois bâtisseurs étrangers sont venus passer leur qualification CQP N2 en France pour renforcer leurs compétences. L'objectif est de promouvoir la mobilité des professionnels en Europe, par exemple sur des chantiers partagés. Des chantiers de ce type ont eu lieu en 2014 en Grande- Bretagne et en Corse, en 2015 en Espagne.

ABPS continue à travailler avec l'Italie pour promouvoir la création d'une qualification et d'un réseau de professionnels italiens, et sera présente à Ossola dans les Alpes italiennes à ce sujet en octobre 2016 pour présenter son travail, lors de la conférence internationale « Terraced Landscapes ». Les partenaires italiens vont également projeter le film réalisé aussi à cette occasion. <http://www.terracedlandscapes2016.it>.

*« Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches » (ABPS), association loi 1901, travaille depuis 2002 sur le développement de la filière pierre sèche en Cévennes et en France, avec un partenariat de professionnels, d'institutionnels, d'élus, de chercheurs et de représentants du monde associatif et syndical. Elle se compose d'une cinquantaine de membres répartis sur 18 départements, 5 régions, ainsi qu'1 membre à l'étranger (Espagne) qui travaillent (ou ont travaillé, certains membres fondateurs sont aujourd'hui des artisans à la retraite) de façon quotidienne dans des entreprises spécialisées et dans le marché de la pierre sèche.

La Charte de Qualité ABPS renforce ainsi ce professionnalisme en exigeant de ses membres des compétences techniques élevées et de nombreux engagements liés à la

filière et au marché. L'association gère l'Ecole Professionnelle de la Pierre Sèche, centre de formation itinérant et spécialisé qui est basé à l'Espinas en Cévennes (48160).

Pour plus d'information sur le système de formation et qualification CQP, contactez :

Cathie O'Neill, directrice ABPS

cathieoneill@abps.fr

www.pierreseche.fr

04 66 32 58 47 / 06 32 08 84 67



Association des artisans « Lavers et Murailleurs de Bourgogne »

www.lavers-muraillers-bourgogne.fr